



Placez ici une photo récente de vous

# DOSSIER D'INSCRIPTION année universitaire 2024-2025

niveau : .....<sup>e</sup> année  
ART

redoublement

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

### Etat civil (obligatoire) <sup>1</sup>

Prénom .....

Nom .....

Genre  féminin  masculin

### Usage (si différent de l'état civil et si besoin)

Prénom d'usage .....

Pronom d'usage  elle  il  iel

Genre d'usage  féminin  masculin  neutre

date de naissance .....

commune de naissance .....

département de naissance et n° .....

pays de naissance (si étranger) .....

nationalité .....

téléphone .....

courriel personnel .....

n° INE .....

### adresse pendant l'année universitaire

N° / rue /place .....

code postal et ville .....

### adresse en dehors de l'année universitaire (si différente)

N° / rue /place .....

code postal et ville .....

personne à contacter en cas d'urgence (parent/ami, prénom, nom, téléphone) :

.....

.....

<sup>1</sup> L'état civil légal est obligatoire pour établir les documents officiels de type attestation de scolarité ou diplôme, et pour

fournir les statistiques (anonymes) demandées par le ministère de tutelle.

PROFESSION ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS - OBLIGATOIRE

Pour connaître la PCS d'un métier, faire une recherche sur internet.

Pour compléter le tableau, faire une croix dans la case PCS et écrire le métier dans la case à côté.

code	libellé	PCS	Emploi occupé (pour les chômeurs.euses ayant déjà travaillé, indiquer l'ancienne profession)
10	agriculteurs exploitants		
21	artisans		
22	commerçants et assimilés		
23	chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus		
31	professions libérales		
33	cadres de la fonction publique		
34	professeurs, professions scientifiques		
35	professions de l'information, des arts et des spectacles		
37	cadres administratifs et commerciaux d'entreprise		
38	ingénieurs et cadres techniques d'entreprise		
42	instituteurs et assimilés		
43	professions intermédiaires de la santé et du travail social		
44	clergé, religieux		
45	professions intermédiaires administratives de la fonction publique		
46	professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		
47	techniciens		
48	contremaitres, agents de maîtrise		
52	employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	policiers et militaires		
54	employés administratifs d'entreprise		
55	employés de commerce		
56	personnels des services directs aux particuliers		
62	ouvrier qualifié dans l'industrie		
63	ouvrier qualifié dans l'artisanat		
64	chauffeur		
65	ouvrier qualifié manut. magasin. transp.		
67	ouvrier non qualifié dans l'industrie		
68	ouvrier non qualifié dans l'artisanat		
69	ouvriers agricoles		
71	retraites anciens agriculteurs exploitants		
72	retraites anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise		
74	retraité cadre		
75	retraité profession intermédiaire		
77	retraité employé		
78	retraité ouvrier		
81	chômeurs n'ayant jamais travaillé		
83	militaire du contingent		
84	élève/étudiant		
85	sans profession -60 ans (hors retraité)		
86	sans profession +60 ans (hors retraité)		
99	non renseigné (inconnu ou sans objet)		

## RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Pour les nouveaux inscrits et les nouvelles inscrites

### Baccalauréat

année d'obtention .....

type (ou spécialités à partir de 2021) .....

département d'obtention (n°) .....

### Parcours post baccalauréat

Année(s) .....

Type (Licence, Prépa, BTS ...) .....

Etablissement .....

Année et nom du diplôme obtenu le cas échéant .....

Année(s) universitaire(s) .....

Type (Licence, Prépa, BTS ...) .....

Etablissement .....

Année et nom du diplôme obtenu le cas échéant .....

Si vous n'étiez pas scolarisé en 2023/2024, indiquez ici votre activité : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'École Supérieure d'Art et Design de Grenoble Valence, située 25 rue Lesdiguières 38000 Grenoble pour la gestion administrative et pédagogique des étudiant·es.

La base légale du traitement est l'obligation légale (article D612-4 du code de l'éducation).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services administratifs, l'équipe pédagogique et les institutions publiques extérieures partenaires de l'École.

Elles sont conservées pendant 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la scolarité de votre site à l'adresse électronique suivante : [scolarite.grenoble@esad-gv.fr](mailto:scolarite.grenoble@esad-gv.fr) Le cas échéant, vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : [rgpd@numerial.fr](mailto:rgpd@numerial.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## ENGAGEMENTS

Je soussigné.e .....

- certifie que les renseignements indiqués sur ce dossier sont exacts
- atteste avoir pris connaissance et accepter le **règlement des études** en vigueur pendant mon inscription à l'ÉSAD y compris ses mises à jours et disponible sur le [site de l'École](#).
- atteste avoir pris connaissance et accepter les **conditions d'utilisation** du magasin de prêt de matériel et de l'atelier audiovisuel et disponible sur le [site de l'École](#).
- atteste avoir pris connaissance et accepter la **charte informatique** disponible sur le [site de l'École](#).
- atteste avoir pris connaissance et accepter la **charte des mails** disponible sur le [site de l'École](#).

Certifie

- avoir plus de 18 ans et accepter de céder mes **droits à l'image** pendant l'année 2024/2025
- avoir moins de 18 ans et avoir besoin d'une autorisation parentale pour céder mes **droits à l'image** pendant l'année 2024/2025
- refuse de céder mes droits à l'image pendant l'année 2024/2025

En acceptant de céder mes droits à l'image, j'autorise la directrice générale de l'ÉSAD •Grenoble •Valence ou son/sa représentant.e à me filmer ou me photographier ainsi que mes travaux (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de ÉSAD •Grenoble •Valence, actuellement disponibles ou à venir (supports papiers, informatiques, pédagogiques, numériques, événements; etc.) et dont la diffusion est à but non commercial auprès des publics cibles de l'établissement (partenaires, étudiant.es, etc.).

Cette autorisation est valable sans limitation quant à sa durée. Elle est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, de promotion, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne doit pas porter atteinte à ma vie privée, à ma réputation ni m'être préjudiciable.

Fait à ..... le .....

Signature

## AUTORISATION PARENTALE

pour les étudiants mineurs et les étudiantes mineures au moment de l'inscription

Je soussigné.e .....

Certifie être le représentant légal ou la représentante légale de

- l'autorise à suivre les cours dispensés à l'ÉSAD•Grenoble et à participer aux voyages scolaires
- accepte de céder ses droits à l'image
- refuse de céder ses droits à l'image

Fait à ..... le .....

Signature

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

à joindre au dossier dans cet ordre et sans attache (ni agrafe, ni trombone)

### Pour toutes et tous

- attestation d'acquittement de la [CVEC](#) (montant 2023/2024 = 100€, même pour les personnes exonérées)
- attestation d'assurance couvrant les risques scolaires, extrascolaires et universitaires, dont les stages, pour l'année 2024-2025
- chèque ou justificatif de virement bancaire pour le règlement des frais de scolarité (voir les modalités page suivante)
- demande de dérogation de paiement si vous souhaitez payer (une partie ou la totalité des frais) après le dépôt du dossier mais avant le 1<sup>er</sup> octobre
- 2 photos d'identité récentes dont 1 à coller ou insérer sur la 1<sup>ère</sup> page du dossier

### Pour les nouveaux inscrits et les nouvelles inscrites

- copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et du visa le cas échéant
- copie du relevé de notes du baccalauréat, le cas échéant
- copie du diplôme du baccalauréat, le cas échéant
- copie du dernier relevé de notes post-bac obtenu, le cas échéant (avec traduction par un traducteur assermenté pour les diplômes étrangers)
- copie du plus haut diplôme post-bac obtenu, le cas échéant (avec traduction par un traducteur assermenté pour les diplômes étrangers)

### Pour les français et les françaises

- copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

### Pour les non-francophones

- attestation de connaissance du français de niveau B2 minimum (TCF B2) datant de moins de deux ans

## PIÈCES POUVANT ÊTRE FOURNIES À LA RENTRÉE

### Pour les étudiants et les étudiantes ayant formulé une demande de bourse auprès du CROUS

- copie de la notification provisoire du CROUS

### Pour les étudiants concernés et les étudiantes concernées

- demande d'aménagements d'études ou d'examens

**Date de la rentrée :**  
**le mercredi 18 septembre 2024**

## REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité s'élèvent à 500 € (438€ pour les boursiers et boursières).

### Modes de paiement :

- Par chèque à l'ordre de la régie ESAD Grenoble
- Par virement bancaire intitulé NOM\_PRENOM\_niveau\_option

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code Banque	Code guichet	N° Compte	Clé	Domiciliation
10071	38000	00002001175	29	TPGRENOBLE

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1007 1380 0000 0020 0117 529

BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

Titulaire du compte : ESAD Grenoble Valence

### Possibilité de payer en 2 fois :

- un acompte de 250€ doit être réalisé lors de l'envoi du dossier.  
Si vous ne pouvez pas payer au moment de l'envoi du dossier, vous devez joindre une demande écrite de dérogation de paiement à votre dossier d'inscription. Vous pourrez alors régler l'acompte de 250€ à la date de votre choix mais avant le 1<sup>er</sup> octobre.
- le solde de 250€ (188 € pour les boursiers) doit intervenir au plus tard le 30 octobre.

Le paiement de la totalité des droits d'inscription est obligatoire pour obtenir un certificat de scolarité.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

1. Compléter le formulaire
2. Prendre connaissance des différents règlements disponibles sur le site internet de l'ÉSAD
3. Imprimer le formulaire pages 1 à 4
4. Imprimer les pièces à joindre selon votre situation

Le dossier d'inscription complété (pages 1 à 4) est à envoyer, sans agrafe ni trombone, par **voie postale**, accompagné de toutes les pièces, jusqu'au **15 juillet 2024** à l'adresse suivante :

ÉSAD •Grenoble

Secrétariat de scolarité

5 rue de l'Ancien Champ de Mars,

38000 Grenoble

Après le 15 juillet, les inscriptions ne sont plus possibles.

Aucune pièce ne pourra être reçue par mail.

### Renseignements et contact :

- **Nathalie Thévenet**, secrétaire de scolarité, +33(0)4 76 86 61 33, [scolarite.grenoble@esad-gv.fr](mailto:scolarite.grenoble@esad-gv.fr)